



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16
☎ 04 66 01 61 64

C.C.A.S

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du mercredi 18 janvier 2023

Le dix-huit janvier deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Bellegarde étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur le Président.

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En assemblée	Présents	Votants
12	10	11

Étaient présents (10) : Mmes et M. MARTINEZ Juan, DURAND Martial, CANET Marinette, LEONARD Michèle, GARCIA Elisabeth, KAIL Muriel, FLORENT Judith, CHABALIER Odette, GRANIER Janine, HERITIER Adrien.

Étaient absents (2) : Mmes et M. EL AIMER Nadia, RIGAL Olivier.

Procurations (1) : De Monsieur RIGAL Olivier à Monsieur MARTINEZ Juan

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, est élue secrétaire de séance Madame CANET Marinette

Monsieur Le Président expose la situation de Madame () une administrée qui nous sollicite pour une aide financière concernant son loyer d'un montant de 353 euros, sa mensualité Energie de 100 euros et une réparation de son véhicule d'un montant de 209,02 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du C.C.A.S,

DECIDE

- D'être favorable à une aide pour l'énergie pour son prélèvement de janvier 2023 de 100€ auprès d'EDF.
- De soutenir la mobilité avec la réparation du véhicule d'un montant de 209,02€. La réparation du véhicule se fera au () de Bellegarde sur le compte ()
- 4 pièces jointes.

QUESTION N°		
A /04/2023		
OBJET		
AIDE FINANCIERE N°1		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
11	0	0
CONVOC. & AFFICHAGE		
2023		
DEPOT EN PREFECTURE		
2023		
PIECE JOINTE		
4		
PUBLIE LE		
2023		

La secrétaire de
séance :
Marinette CANET

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bellegarde, le 18 janvier 2023

Le Président,
Juan MARTINEZ

